



GESTION DES RÈGLES DE CONDUITE

À l'école Maurice L. – Duplessis chaque individu a le droit de se sentir en sécurité et respecté, et ce, même dans le transport scolaire et les réseaux sociaux.

Conséquences possibles

- Avertissement
- Geste réparateur
- Aider un ami à faire son sac
- Refaire le parcours en marchant
- Animer une activité à la récréation
- Faire des excuses (verbales et/ou écrites)
- Nettoyer durant une récréation
- Reprise du temps perdu
- Perte d'une récréation
- Rencontre élève-intervenant
- Retrait d'un privilège
- Réflexion écrite
- Communication aux parents
- Retrait de la classe
- Travaux communautaires
- Retenue
- Copie personnalisée reliée à la situation
- Travail personnel de recherche
- Contrat personnalisé entre l'élève et l'école
- Récréation supervisée
- Rencontre avec l'enseignant
- Rencontre avec la direction
- Reprise de travaux non faits

Sanctions possibles

- Retrait d'une activité ou d'une sortie
- Suspension interne dans une classe jumelée une demi-journée
- Suspension interne dans une classe jumelée tout une journée
- Suspension externe avec travail et retour avec les parents
- Rencontre avec les parents
- Rencontre avec la police communautaire
- Remboursement ou remplacement du matériel

Après analyse de la situation, et en respect du principe de gradation des conséquences et des sanctions, l'application des mesures et sanctions s'effectue selon le profil de l'élève, la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés.

